



CDAS du 29 novembre 2016

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr

(Versailles 02 40 20 76 56 Cambronne : 02 51 12 87 07)

Restauration



TICKETS RESTAURANT : ils vont être dématérialisés à compter du 1^{er} janvier 2017. **TITRES-RESTAURANT**

Enfin ! C'est la société NATIXIS intertitres qui a remporté la procédure d'appel d'offre.

FO FINANCES a regretté au niveau national qu'une entreprise de l'économie sociale et solidaire n'ait pas été retenue comme prestataire.

Désormais, les agents qui en bénéficient disposeront d'une carte bancaire nominative, à code confidentiel avec paiement sans contact possible (rechargeable dans les mêmes conditions que précédemment - 18 titres maximum par mois/agent - 54€ part agent/54 € part employeur).

Elle ne sera pas utilisable le dimanche. Le plafond de dépenses journalier reste fixé à 19€.

A **FO**, nous déplorons, alors que cette nouveauté est évoquée depuis déjà fort longtemps, que Bercy attende la fin 2016 pour lancer le dispositif ... ce qui peut mettre dans l'embarras les gestionnaires d'administration. (ex : Douanes).

A noter : pas de prélèvement sur la paye de décembre, la part salariale sera désormais décalée. Ce sera donc pour janvier !

Une [information complète](#) sur le site **FO** Finances.

DOUANES : les agents de la Brigade de surveillance de Saint-Herblain bénéficient désormais du régime commun de tickets-restaurants (18 titres par mois au lieu du forfait de 8 dont ils disposaient précédemment, compte tenu de la forte sollicitation à laquelle ils sont soumis depuis début 2016).

AURIAC (Cambronne) : ça y est ! Le nouveau bureau de l'association est constitué après de nombreux mois difficiles... la bonne volonté de la DRFiP44 a été reconnue dans ce dossier notamment par l'attribution substantielle d'autorisations d'absences.

C'est ainsi le cas pour le nouveau Président qui relève de la DRFiP44.

La situation comptable devrait revenir à la normale, après le reversement de 30 640 € en régularisation des factures d'investissement oubliées depuis 2013.

AGRIAV (Versailles) : les travaux d'étanchéité et de mise aux normes annoncés depuis déjà quelque temps se dérouleront de mai à juillet 2017. Les convives pourront se répartir sur trois restaurants administratifs :

- CAMBRONNE (900m - 11mn)
- INSEE (3km - 11 mn avec tramway ligne 2)
- SRE à Doumergue (3,100 km - 15 mn avec même tramway)

FO a attiré l'attention de la direction au sujet des 2 derniers ; en effet, la distance maximale prévue par les textes étant de 1 km, il conviendrait d'accorder aux agents concernés, une compensation horaire. La question sera posée à la directrice régionale.

FO a également interrogé la DRFiP44 sur les risques encourus dans les parkings de ce site suite aux inondations récentes. Une réponse doit nous être donnée.

SAINT-NAZAIRE : une nouvelle convention a été signée avec le Bistro Gourmand. Des débuts un peu difficiles car le restaurant avait du mal à faire face à la demande. L'organisation a été revue : envoi d'un courriel quotidien aux convives répertoriés avec réservation quotidienne. Pas simple ...

Les agents apprécient la possibilité de commander un panier-repas.

CHÂTEAUBRIANT : encore une fois, Bercy cherche à se débarrasser des restaurants collectifs pour un petit nombre de convives. Du coup, le site de Châteaubriant est dans l'œil du cyclone.

Sur consigne de Bercy, des pistes ont été explorées auprès de la mairie et d'une banque.

A ce jour, la DRFiP44 reste sans réponse du courrier qu'elle a transmis il y a une dizaine de jours.

FO a demandé à être informé des suites réservées à ce dossier.

ACRINA (Marsauderies) : ici aussi, l'association a été renouvelée... mais des difficultés persistent, notamment du côté du prestataire. Une réunion pour régler les problèmes était programmée ce mardi 29/11. **FO** demande là également à être informé des suites.

DSFIPE (ex-TGE) : suite au départ du plateau éditique, le service des pensions cristallisées va être réinstallé sur le site du Breil Malville d'ici à fin 2017. Le démarrage des travaux est subordonné à l'accord de Bercy (SPIB).

Pour information : une commission immobilière du CHS-CT aura lieu le 12 décembre prochain.

AGRIMA (Lotz-Cossé) : **FO** interroge la direction. En effet, il semblerait que le prestataire s'inquiète pour la période entre début février et fin mars 2017 (soit entre le départ des Domaines sur le site Quai de Versailles et le départ définitif du site). Le coût de revient serait alors trop élevé.

Quid alors de la restauration pour ceux qui restent sur ce site ? Par ailleurs, la DRFiP44 n'est toujours pas en mesure de communiquer la date du transfert de Nantes Amendes vers l'ancienne trésorerie de Rezé.

Colonies de vacances

Le fléchissement constaté les années précédentes perdure ... sans doute du fait du coût, mais aussi d'une désaffectation des nouvelles familles, et probablement par souci de sécurité.

Une difficulté pour les prochains départs : le lieu de rassemblement à la maison des compagnons qui était louée jusqu'ici, ne sera plus mise à la disposition de la délégation. Le quartier rentre dans un programme de rénovation (gare, voiries, parkings...). De nouvelles solutions sont recherchées qui auront un coût plus important pour l'EPAF.

Logements

A l'heure actuelle, il ne reste plus que 28 logements réservés par l'ALPAF auprès d'un bailleur nantais (la SNI) : 15 à St Joseph de Porterie et 13 à Beaulieu. Seuls 25 % de ces logements sont occupés par des agents Finances, et ce en raison du coût de location trop élevé et de la localisation géographique.

La délégation se donne pour objectif de réserver des logements qui soient davantage adaptés à la réalité : salaire des jeunes agents ou des « accidentés » de la vie et localisation dans le département.

Il nous est également indiqué que la demande de disposer de logements provisoires ou d'urgence pour des situations sociales délicates, a été refusée.

Effectifs de la délégation

Trois départs programmés au 1^{er} semestre 2017 sur un effectif de 6 : 2 au 1^{er} juillet et 1 au 1^{er} novembre. Le Secrétariat Général annonce qu'ils vont être remplacés ! Espérons que ce sera bien le cas : le contexte général actuel côté social nous fait douter !

Prochain Groupe de travail du CDAS le 17 janvier 2017

(Le programme des activités 2017 y sera validé).

**L'Arbre de Noël a lieu le mercredi 7 décembre à la Cité des Congrès .
Vous y assistez ? Nous sommes preneurs de vos impressions ...
et de celles de vos enfants!**



Les représentants FO en CDAS 44	Chrystelle TONNELIER FO DRFiP 44	Julie BILLY FO SRE	Christine FLOCH FO DRFiP 44	Anne-Laure QUERE FO DRFiP44
--	--	----------------------------------	---	---